

**Arrêté du 3 octobre 2012 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Limoges  
NOR : JUSB1235931A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 9 octobre 2012, mis fin aux fonctions de Mme Magali VERNOUX, secrétaire administrative de classe normale, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal de grande instance de Limoges.

**Article 2**

Il est, à compter du 9 octobre 2012, mis fin aux fonctions de M. Franck GENDRAUD, adjoint administratif de 1ère classe, en sa qualité de régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Limoges.

**Article 3**

M. Franck GENDRAUD, adjoint administratif de 1ère classe, est, à compter du 9 octobre 2012, nommé régisseur intérimaire pour une durée maximale de 6 mois, au tribunal de grande instance de Limoges.

**Article 4**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Limoges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 3 octobre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**